



CODE DE VIE

(personnel et enfant)

LE RESPECT DE SOI

- Porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp.
- Porter l'équipement de protection approprié.
- Éviter de posséder et de consommer du tabac, de la drogue et de l'alcool.
- Apporter des collations et des repas (lunchs) sains et bons pour la santé.

LE RESPECT DES AUTRES

- Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs et directeurs).
- Ne pas détruire, briser ou endommager le bien d'autrui.
- Établir une communication respectueuse et honnête.
- Employer un langage poli et respectueux.
- Favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité.
- Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp ou l'environnement.
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

LE REFUS DE TOUTE FORME D'ABUS

- Ne tolérer aucune forme de violence ou d'intimidation.
- N'accepter aucune forme d'intimidation.
- Éviter toute attitude ou tout contact qui pourrait avoir une connotation sexuelle.

VOLET POUR ANIMATEUR SEULEMENT

LES ENFANTS D'ABORD

- Agir et intervenir constamment dans le meilleur intérêt des enfants.
- Établir une relation de confiance et de respect mutuel en étant à l'écoute des enfants.
- Créer un environnement sain et sécuritaire qui favorise le développement et l'épanouissement des enfants.
- Être prêt à intervenir dès qu'un enfant ou un collègue est victime d'intimidation, de violence ou d'agression sexuelle.
- Faire preuve de discrétion dans le traitement des renseignements.
- S'abstenir de travailler dans un contexte inadéquat qui pourrait compromettre la santé et la sécurité des enfants et la vôtre.

Le respect

- Respecter les enfants et les encourager à se respecter entre eux dans toutes les activités.
- Ne jamais faire sentir à une personne qu'elle a moins de valeur qu'une autre en se basant sur le sexe, l'appartenance ethnique, culturelle ou religieuse, l'orientation sexuelle, le potentiel sportif, la situation socioéconomique, l'âge ou toute autre condition ou caractéristique personnelle.
- Respecter et promouvoir les droits de tous les participants, autrement dit interagir avec les autres de manière à leur permettre de conserver leur dignité.
- Employer un langage empreint de respect envers les autres dans toutes les communications verbales et écrites.
- Agir en fonction de ce qui convient le mieux au développement et au bien-être des enfants.
- Favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité parmi les enfants.
- Ne jamais divulguer de renseignements confidentiels sans l'autorisation des personnes concernées ou celle des parents, dans le cas de mineurs de moins de 14 ans.
- Faire preuve de discrétion dans le classement et le traitement des renseignements pour empêcher qu'ils soient interprétés ou utilisés au détriment de quelqu'un.

L'équité

- Traiter équitablement tous les participants dans les activités qui se déroulent au camp.
- Avoir des exigences raisonnables envers les enfants en tenant compte des différences individuelles.
- Rendre les activités offertes accessibles à tous, sans distinction aucune basée sur le sexe, l'appartenance ethnique, culturelle ou religieuse, le statut socioéconomique ou toute autre particularité personnelle.
- Ne pas participer ni se prêter à toute forme de discrimination injuste et ne pas la tolérer si on en a connaissance.

Le refus de l'abus de pouvoir

- Reconnaître le pouvoir inhérent au poste d'animateur ou de coordonnateur qu'on occupe et être conscient des valeurs personnelles véhiculées auprès des enfants ainsi que de leur influence sur ceux-ci.
- S'abstenir de travailler dans des contextes inadéquats qui pourraient compromettre la qualité des activités, la santé et la sécurité des enfants.
- S'assurer que les activités conviennent à l'âge, à l'expérience, à la capacité et à la condition physique et psychologique des enfants.
- S'abstenir de recourir à des méthodes ou à des techniques d'animation qui peuvent faire du tort aux enfants.
- Être conscient du rapport de pouvoir qui existe entre un enfant et un animateur ou un coordonnateur et des liens affectifs qui peuvent naître de ce contexte.
- Éviter et refuser tout geste, toute parole ou attitude et tout contact à connotation sexuelle. Cette responsabilité relève de l'animateur et du coordonnateur seuls.
- S'abstenir de toute forme d'intimidation et de violence et refuser de les tolérer chez d'autres personnes dans le contexte du camp. N'accepter aucune menace implicite ou explicite de représailles si une personne ne s'y plie pas et ne faire aucune promesse de récompense si elle s'y soumet.
- Reconnaître les habitudes nuisibles des personnes dans l'entourage, comme la rudesse, la violence physique et psychologique et les abus de pouvoir, et les dénoncer aux autorités du camp ou aux autorités compétentes.

COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES À ADOPTER À L'INTENTION DU PERSONNEL

Témoignages d'affection envers un enfant et touchers

- Être visible en tout temps.
- Toucher l'enfant au dos, à la tête, aux épaules ou le serrer en entourant ses épaules avec le bras, sur le côté et non de face.
- Interdire toute manifestation amoureuse entre membres du personnel et entre campeurs.

Douches, vestiaires et toilettes

- Respecter la pudeur de chaque enfant.
- Ne jamais obliger un enfant à se déshabiller.
- Toujours s'assurer de la présence de deux personnes avec les enfants.
- S'il n'y a pas d'installations sanitaires distinctes pour les filles et les garçons, prévoir l'utilisation à tour de rôle.
- Ne pas utiliser les mêmes installations sanitaires, douches et vestiaires en même temps que les enfants.

Soins d'hygiène d'un enfant handicapé

- Dans le cas d'un enfant handicapé, conclure avec les parents une entente claire sur l'aide à apporter à l'enfant et la respecter.

Période de baignade

- Respecter la pudeur de chaque enfant.
- Toujours porter un maillot de bain décent.
- Éviter tout contact physique avec les enfants (un enfant qui grimpe sur ton dos et autres comportements semblables).

Transport des enfants

- Toujours être accompagné d'un autre adulte.
- Informer les enfants, avant le départ, des consignes de sécurité à respecter dans les autobus.
- Informer le camp de tout retard ou problème en cours de route.

Dortoirs et autres lieux d'hébergement

- Ne jamais obliger un enfant à se déshabiller.
- Ne jamais partager une chambre seul avec un enfant.
- Porter une tenue de nuit décente.
- S'assurer de la présence de deux personnes dans les lieux d'hébergement, sinon donner un accès visuel à ces locaux.

Camping ou randonnée

- Toujours être accompagné d'un autre adulte.

Port d'équipement spécialisé (ex. : cuissard, VFI, etc.)

- Demander à l'enfant de mettre l'équipement seul (autant que possible) en le guidant verbalement.
- Le cas échéant, vérifier les attaches de l'équipement en expliquant à l'enfant ce qu'on fait et s'assurer qu'il est à l'aise.

Application de la crème solaire

- Demander à l'enfant d'appliquer lui-même la crème solaire en le guidant verbalement.

Rencontre individuelle avec un enfant

- Ne jamais se trouver seul avec un enfant dans une pièce fermée.
- S'éloigner des autres, hors de portée de voix, mais en restant sous les regards d'autres personnes.
- Rapporter au coordonnateur tout entretien privé tenu avec un enfant.

Intervention en soins de santé

- S'assurer d'être en présence d'un autre adulte pour toute intervention.
- Confier l'examen des organes génitaux aux professionnels de la santé.

Retard ou absence des parents

- Ne pas raccompagner un enfant chez lui ou l'amener chez soi.
- Attendre les parents sur place jusqu'à leur arrivée en compagnie d'un autre membre du personnel ou d'un autre parent.
- Toujours s'assurer que chaque enfant quitte avec une personne autorisée à venir le chercher.